**TERMES DE REFERENCES**

**Enquête Pro-WEAI auprès des bénéficiaires du projet EFOR**

**Emancipation des Femmes et des Organisations Rurales en Tunisie**

**Expertise France**

## **1. APERCU DU PROJET EFOR**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | Projet Emancipation des Femmes et Organisations Rurales (EFOR) |
| **Période de mise en oeuvre**  | March 2023 – February 2027 |
| **Localisation**  | Tunis & les gouvernorats de Béja, Gafsa et Kasserine |
| **Comité de Pilotage** | Expertise France (EF) : Cheffe de projet Représentant.e de l’AFDReprésentant.e du MARPHReprésentant.e des CRDAReprésentant.e du MFFESReprésentant.e du Ministère de l’Economie |
| **Partenaires opérationnels**  | Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARPH)Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA)Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors (MFFES)Bureau d’Appui à la Femme Rurale (BAFR)Organisation Professionnelle Agricole (OPA)Organisation de la Société Civile (OSC) |
| ***Groupes cibles / bénéficiaires*** | *Femmes au sein d’exploitations familiales*Groupements féminins |
| **Budget du projet** | 4 500 000 € |
| **Objectifs du projet**  | **L’objectif général du projet (Finalité)** est d’améliorer l’égalité des femmes et des hommes dans le secteur Agricole en Tunisie.**L’objectif spécifique** **(OS)** est d’améliorer l’autonomie et les revenus agricoles des femmes travaillant sur les exploitations familiales et/ou impliquées dans des groupements féminins (GDA/SMSA) de transformation/ commercialisation de produits agricoles dans trois gouvernorats de Tunisie et ainsi revaloriser leur statut au sein de leur famille et de leur communauté.Pour atteindre cet objectif spécifique, EF interviendra à travers les axes suivants: * **01: Sur la sensibilisation, les normes sociales et l’engagement des communautés** (SO1: Les normes sociales dans les communautés cibles évoluent pour plus d’égalité femmes-hommes)
* **02 : Sur la promotion d’une agriculture féminine écologique, sociale et solidaire** (SO2: Les contraintes de genre et d’adaptation au changement climatique sont prises en compte de façon effective au niveau des exploitations agricoles / SO3: Les groupements féminins existants sont soutenus et accompagnés dans leur professionnalisation afin que ces structures soient des outils durables de génération de revenus et de socialisation)
* **03: Capitalisation, politiques publiques et renforcement institutionnel** (SO4: L’environnement institutionnel est renforcé dans sa prise en compte du genre dans les politiques de développement Agricole).
 |

## **CONTEXTE**

## **Contexte général**

La Tunisie a longtemps été perçue comme un Etat précurseur et avant-gardiste en matière de reconnaissance des droits des femmes. Le Code du statut personnel promulgué en 1956 abolit en effet la polygamie, interdit la répudiation, institue le divorce et fixe l’âge minimum du mariage à 17 ans à condition que la jeune fille consente au mariage. En janvier 2014 le principe d’égalité hommes-femmes est érigé au rang constitutionnel et l’article 46 prévoit trois engagements majeurs pour l’Etat tunisien : développer les droits des femmes, assurer la parité au niveau des conseils élus et éliminer les violences à l’égard des femmes. La participation des femmes dans la vie politique tunisienne a ainsi connu de grandes avancées puisque 47% des sièges au sein des conseils municipaux étaient occupés par des femmes à l’issue des élections de mai 2018 en Tunisie. Sans équivalent dans la région, la loi organique du 11 août 2017 vise quant à elle dans son premier article « à mettre en place les mesures susceptibles d'éliminer toutes formes de violence à l'égard des femmes fondée sur la discrimination entre les sexes afin d'assurer l'égalité et le respect de la dignité humaine, […] à travers la prévention, la poursuite et la répression des auteurs de ces violences, et la protection et la prise en charge des victimes ».

Mais plus de dix ans après la révolution de 2011, la Tunisie reste un pays de contrastes où les innovations législatives coexistent avec des normes juridiques et surtout des normes sociales marquées par la discrimination notamment à l’égard des femmes et des personnes vivant dans des situations de vulnérabilité . En 2019, l’IDH de la Tunisie était ainsi de 0.689 pour les femmes, contre 0.766 pour les hommes, donnant un indice de développement de genre (IDG) de 0.900 et plaçant le pays dans le groupe 4 sur 5, où le niveau d’égalité femmes-hommes dans l’IDH va de moyen à bas. Par ailleurs, la question des violences socio-économiques et la question de l’héritage demeurent un sujet de premier ordre pour les associations féministes, l’égalité des droits d’héritage comme régime par défaut n’ayant toujours pas été approuvé alors qu’il s’agit d’un élément central pour l’accès des femmes au capital, au logement et aux moyens de subsistance.

Le contexte socio-économique est un facteur déterminant dans l’analyse des inégalités, y compris les inégalités de genre. Or la Tunisie est dans une situation particulièrement instable et fragile, économiquement et socialement, ce qui pourrait potentiellement impacter la condition des femmes, structurellement plus vulnérables aux crises économiques. Pendant la période de COVID, le chômage s’est aggravé pour passer de 15 % avant la pandémie à 17,8 % à la fin du premier trimestre 2021. Les femmes sont particulièrement touchées avec un taux qui atteint 24,9 %. Les estimations de la Banque Mondiale prévoient également une hausse du pourcentage de la population « vulnérable » susceptible de basculer dans la pauvreté.

## **Contexte sectoriel**

L’agriculture est un secteur central pour l’économie tunisienne qui contribue à la création d’emplois et à l’équilibre de la balance des paiements à travers les exportations, en plus de son rôle dans la sécurité alimentaire du pays. Les recettes du secteur représentaient en effet 9,1% du PIB en 2021. Le secteur agricole emploie environ 1,5 million de personnes avec une main d’œuvre à plus de 80% familiale, mais il connaît une baisse relativement importante au profit des services : la création nette d’emplois dans le secteur agricole (agriculture et pêche) est désormais négative et la part de ce secteur dans l’emploi national a sensiblement diminué, le secteur ne représentant plus que 14,5% de la population active totale en 2018 contre 17,6% en 2010.

La répartition des actifs selon le niveau d’instruction et le secteur d’activité montre par ailleurs que les actifs agricoles ont un niveau d’éducation plus faible que les autres actifs, avec notamment 28% d’analphabètes, contre 9% pour l’ensemble des actifs, dont 42% sont des femmes. De plus, la répartition des actifs par tranche d’âge montre que le taux d’absorption des jeunes de moins de 30 ans par le secteur agricole tend à diminuer avec l’âge, témoignant d’une désaffection pour ce secteur.

Le travail agricole des femmes, quant à lui, a lieu pour l’essentiel dans le cadre d’exploitations familiales, en tant qu’« aide familiale » (c’est-à-dire du travail familial non rémunéré) pour une production vivrière et/ou commerciale. De nombreuses femmes rurales effectuent aussi ponctuellement ou régulièrement du travail agricole rémunéré en tant qu’ouvrières agricoles sur des exploitations locales, parfois jusque dans un gouvernorat voisin, ces deux formes de travail pouvant se cumuler. Plus rarement, dans 8% des exploitations au niveau national, certaines femmes sont cheffes d’exploitation mais cette moyenne cache d’importantes disparités régionales, certains gouvernorats ayant des proportions de femmes cheffes d’exploitation au-dessus de la moyenne nationale, notamment Kasserine (15%) et Gafsa (29%). Les femmes se retrouvent par ailleurs en situation de plus grande vulnérabilité au changement climatique compte tenu des inégalités qu’elles subissent en termes d’accès et contrôle des ressources, d’accès à l’information et à l’éducation et aussi de la vulnérabilité de leurs emplois dans l’agriculture puisqu’elles sont plus souvent des employées occasionnelles.

La participation des femmes dans les Groupements de Développement Agricole (GDA) est traditionnellement plus limitée par rapport à celle des hommes (moins nombreuses parmi les membres, peu actives et participant peu à la gouvernance) mais il existe de plus en plus de GDA féminins (dont les membres sont exclusivement ou quasiment exclusivement des femmes), relativement récents, et pour beaucoup impulsés par le ministère de la Femme. Ces GDA féminins sont avant tout impliqués dans des activités de transformation agro-alimentaire ou de collecte (plantes aromatiques et à parfum). Les GDA ont été conçus comme des moteurs de développement de la gestion communautaire des ressources naturelles : ils peuvent légalement exercer une activité commerciale, mais ne peuvent pas exporter, contrairement aux Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA) qui sont des coopératives, et à ce titre ont une plus grande facilité à mener des activités commerciales (dont l'export). Les structures d’appui aux GDA sont les services déconcentrés des ministères (BAFR et Commissariats régionaux famille, femme, enfance, séniors) ou des associations locales mais peu d’ONG internationales interviennent sur ce sujet, comparativement à d’autres pays.

##  **A PROPOS D’EXPERTISE FRANCE**

Expertise France (EF) est une agence publique française placée sous la tutelle des ministères français des Affaires européennes et étrangères et de l'Economie et des Finances, avec une forte vocation interministérielle. EF propose de l'ingénierie de projet et de l'assistance technique en développant et en mettant en œuvre des actions de coopération internationale dans le monde entier. L'agence intervient dans différents domaines de la coopération au développement et de la coopération institutionnelle, notamment la réforme des secteurs de la sûreté et de la sécurité, la sortie de crise/la stabilité, la santé publique, les droits de l'homme, le renforcement des institutions et des ONG et la gouvernance. En réalisant des projets à grande échelle et multipartites, EF peut assurer la coopération entre des individus, des équipes et des institutions ayant des statuts, des cultures et des spécialités très différents. Par ailleurs, EF a acquis une solide expérience dans la gestion administrative et financière de projets internationaux de grande envergure et est accréditée par l'Union Européenne pour la gestion de fonds communautaires délégués.

1. **Mission d’expertise technique**

Expertise France recrute un expert court-terme afin de conduire une enquête Pro-WEAI dans le cadre du projet EFOR. L'objectif est d'établir des valeurs de référence précises pour les indicateurs liés à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture et d'appuyer l'équipe-projet dans une meilleure compréhension de la situation initiale. Cela permettra d’évaluer de manière plus précise l'évolution et l'impact des interventions du projet lié à cet indice, au cours de sa mise en œuvre.

Cette enquête Pro-WEAI impliquera une collecte de données auprès des bénéficiaires des OPA sélectionnées afin d'analyser la situation socio-économique et l'autonomisation des femmes et des groupements féminins soutenus par le projet. L'étude inclura également une analyse des facteurs contextuels pour comprendre les dynamiques en jeu et orienter les actions du projet vers des résultats significatifs.

# **INFORMATIONS GENERALES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de la mission** | Expertise technique pour le calcul de l’indice Pro-WEAI dans le cadre du projet EFOR  |
| **Bénéficiaires** | Expertise France (EF)L’Agence Française de Développement (AFD)Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARPH)Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA)Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées (MFFEPA)Bureau d’Appui aux Femmes en milieu Rural (BAFR)Organisations Professionnelles Agricoles féminines (OPA) |
| **Localisation** | Tunis et les gouvernorats de Béja, Gafsa et Kasserine |
| **Date limite de dépôt des candidatures** | 1 decembre 2024 |
| **Type de contrat** | Contrat de Prestation de Service  |
| **Dates prévues de la mission** | janvier 2025 |
| **Durée de la mission**  | 4 mois |

# **OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

## **Objectif de la mission**

L’objectif principal de la mission est de réaliser une enquête Pro-WEAI afin de calculer un indice de base de l’autonomisation des femmes dans le secteur agricole, dans les gouvernorats de Béja, Gafsa, et Kasserine. L’enquête vise à calculer l’indice d’autonomisation des agricultrices bénéficiaires du projet EFOR et à analyser les facteurs sociaux et économiques impactant cette autonomisation.

## **Objectifs spécifiques**

1. Élaborer une méthodologie robuste et précise pour la collecte de données s’inspirant de la méthodologie des initiateurs de cet indice : **International Food Policy Research Institute - IFPRI**.avec les adaptations nécessaires au contexte rural tunisien
2. Préparer, traduire, adapter, et tester le questionnaire Pro-WEAI en dialecte tunisien pour garantir son adaptation culturelle aux différentes régions d’intervention du projet.
3. Former et encadrer les enquêteurs locaux pour une collecte de données efficace et de qualité.
4. Analyser les données à l'aide de logiciels statistiques appropriés (SPSS, STATA ou autres).
5. Calculer l’indice ProWeai D’AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LE SCTEUR AGRICOLE
6. Produire un rapport analytique détaillé avec des recommandations concrètes pour les futures interventions.

## **Résultats attendus**

* Une méthodologie validée pour la collecte de données.
* Un questionnaire Pro-WEAI adapté et validé en français et en dialecte tunisien.
* Un indice ProWeai calculé de manière quantitative
* Un rapport final avec une analyse approfondie des indicateurs Pro-WEAI et des recommandations pour améliorer l’autonomisation des femmes rurales.

## **Principales variables de recherché (les indicateurs concernés par l’étude)**

L’étude cherchera à étudier les variables suivantes (liste à enrichir si besoin) :

|  |
| --- |
| Indicateur  |
| OS1 : % des femmes appartenant aux OPA bénéficiaires ayant amélioré leurs revenus annuels. |
| OS2: % des femmes appartenant aux OPA bénéficiaires utilisatrices de services financiers. |
| OS3 : Valeur de l’indice pro-WEAI d’autonomisation des femmes dans l’agriculture |
| SO 1.2 : Perception de la contribution des femmes pour la prise de décision au niveau de l’exploitation agricole  |

Voir le cadre logique pour la liste complète des indicateurs en annexe. (Annexe)

## **Taches à réaliser:**

L'expert(e) international(e) proposera une méthodologie détaillée pour la réalisation de l'enquête, en incluant les étapes suivantes :

* **Échantillonnage** : Définition d’un plan d’échantillonnage statistiquement représentatif des bénéficiaires du projet dans les trois gouvernorats.
* **Préparation des outils d’enquête** : Traduction, adaptation, et test du questionnaire Pro-WEAI en dialecte tunisien.
* **Formation des enquêteurs** : Sessions de formation pour les enquêteurs locaux sur la méthodologie et les techniques de collecte.
* **Collecte des données sur le terrain** : Supervision des opérations de collecte pour garantir la fiabilité et la qualité des données.
* **Analyse des données** : Utilisation de logiciels d’analyse statistique pour la gestion et l’analyse des données.
* **Concertation, cadrage et validation** avec l’équipe du projet
* **Rapport final** : Élaboration d’un rapport complet avec recommandations.
	1. ***Déroulement de la mission :***

La mission est prévue pour une durée de 4 mois, répartis comme suit :

* **Mois 1** : Élaboration de la méthodologie, cadrage avec l’équipe du projet EFOR traduction et pré-test du questionnaire.
* **Mois 2** : Formation des enquêteurs et collecte de données sur le terrain dans les trois régions d’intervention du projet.
* **Mois 3** : Supervision continue, analyse des données, et rédaction du rapport final.

## **LIVRABLES ATTENDUS**

Les livrables doivent être soumis par courrier électronique en format Word et PDF à l'équipe d'évaluation. Ils doivent être rédigés en français.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrable** | **Détails** | **Échéance** |
| **Livrable 1** | Note de cadrage (15 pages + annexes) | Fin mois 1 |
| **Livrable 2** | Plan méthodologique détaillé | Fin mois 1 |
| **Livrable 3** | Questionnaire adapté en arabe tunisien | Fin mois 1 |
| **Livrable 4** | Manuel de formation des enquêteurs | Fin mois 1 |
| **Livrable 5** | Rapport de formation des enquêteurs | Fin mois 2 |
| **Livrable 6** | Rapport intermédiaire sur la collecte des données | Mi-mois 3 |
| **Livrable 7** | Base de données complète et nettoyée | Fin mois 3 |
| **Livrable 8** | Rapport final avec analyse et recommandations | Fin mois 4 |
| **Livrable 9** | Présentation finale aux parties prenantes | Fin mois 4 |

## **ROLES ET RESPONSABILITES**

*U*n groupe de pilotage de l’étude sera mis en place, comprenant les membres suivants de l'équipe de mise en œuvre du projet EFOR : la Responsable suivi-évaluation-apprentissage, la Cheffe de projet, l’Experte genre et changement climatique et la Chargée de projet au siège. Les expert.es du projet fourniront la documentation, des informations, les listes de contacts/parties prenantes/bénéficiaires nécessaires et, en fonction de leur expertise et de leurs domaines de responsabilité. Le Coordinateur SERA à la Direction pays d’EF pourra également être amené à guider et appuyer le groupe de pilotage.

En liaison constante avec la Responsable SEA du projet, les consultant.es sélectionné.es seront responsables de la préparation, de la mise en œuvre, de la qualité, de l'appui et de l'établissement du rapport d'évaluation conformément aux termes de référence.

## **PROFIL DU PRESTATAIRE**

L'expert(e) international(e) doit répondre aux critères suivants :

**Formation**

* Diplôme universitaire niveau Master minimum (bac + 5 minimum) en Agroéconomie, sciences économiques, politique publique, statistiques, gestion ou toute autre discipline en adéquation avec la mission à réaliser.

**Expérience**

* Un minimum de 15 ans d’expérience professionnelle générale dans le secteur du développement rural, les recherches quantitatives, etc. dont au moins 8 ans dans le domaine du développement rural dans le contexte rural tunisien.
* Des connaissances dans les domaines suivants égalité de genre et inclusion sociale, entrepreneuriat / entreprenariat féminin, droits et autonomisation des femmes, développement communautaire, normes et représentation sociales, etc.
* Au moins 10 ans d'expérience en recherche sociale qualitative et quantitative, avec un accent sur les questions de genre, d'autonomisation des femmes dans le secteur agricole.
* Une expertise avérée dans la réalisation d'enquêtes Pro-WEAI ou d'autres enquêtes similaires sur l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole.
* Expérience avérée dans la conception et la conduite d'enquêtes quantitatives, y compris l'élaboration de méthodologies d'échantillonnage et d'analyse des données.
* Expérience dans la formation et la supervision d'enquêteurs de terrain.
* Excellentes compétences en analyse de données quantitatives et en rédaction de rapports.
* Maîtrise du français et l’arabe, l’anglais serait un atout.
* Posséder une licence active pour un logiciel statistique, ou s’engager à en avoir une au moment de la mission ;
* Très bonne connaissance du contexte rural tunisien
* La connaissance des organisations professionnelles agricoles féminines serait un atout ;

## **CONTENU DE L’OFFRE**

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent soumettre :

* Un CV détaillé démontrant les qualifications requises.
* Une note méthodologique décrivant leur compréhension de la mission et leur approche pour la réaliser.
* Un calendrier indicatif pour l’exécution de la mission.
* Une proposition financière détaillée (€) et en nombre approximatif de jours de travail.
* *La candidature ne doit pas présenter de conflit d'intérêt avec l'action.*